

P A R I S

Cinéma LUMINOR – Hôtel de ville

RETOUR en ALGERIE

10 Projections - rencontres

Compte-rendu N°5

Samedi 18 février, Invité : Nils Andersson,
éditeur de « La Question »

. Nils Andersson : « Les « politiques » portent l'entière responsabilité de cette génération traumatisée. Responsabilité d'avoir choisi, puis couvert, cette « guerre contre-révolutionnaire » et son triptyque ; « Terroriser, retourner... Pacifier. »

Oui, selon la définition de l'article 7 du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, il y a eu en Algérie « Crime contre l'humanité ».

Aujourd'hui, si il y a un devoir de mémoire, c'est d'honorer tous ceux qui ont résisté, à ce rouleau compresseur. Très tôt. Les appelés et rappelés, lors de leurs départs. Arrivés en Algérie, il y en a 40... (c'est pas beaucoup, et c'est énorme) Qui refusent de porter une arme. « Je refuse de tirer sur des gens qui ne m'ont rien fait. Je refuse d'être dans le rôle de l'occupant allemand.» Ils feront 4 à 5 ans de prison. Ce sont les premiers réfractaires.

Les « Lettres de Jean Müller », tué au combat, publiées dans « Témoignage Chrétien », font comprendre, la torture généralisée, les « corvées de bois ».

Dans « Les rappelés témoignent », des textes anonymes précisent ces mêmes pratiques. (L'un d'eux a été écrit par Stanislas Hutin, ici présent)

A ce moment, certains commencent à choisir l'insoumission, la désertion. Un premier groupe se constitue en Suisse ; ils sont trois, ils prennent le nom de « Jeune Résistance ».

Il n'y a pas de jugement à avoir, entre un choix et un autre. Chacun est seul. Chacun suit son cheminement. Il n'y a pas de héros.

Noël Favrelière, lui, déserte en Algérie, avec le prisonnier qu'il aurait dû exécuter. Ils réussissent à rejoindre la Tunisie. »

. Une dame : « Je suis historienne du 19^e siècle. La violence d'état, elle remonte à la Conquête de 1830. Au tout début, lors de la prise de Blida, 400 à 600 personnes, prises à revers, ont été massacrées. (L'évaluation est de l'armée, qui à l'époque n'a, ni à s'en vanter, ni à en avoir honte) »

. Un monsieur : « Merci madame. Ces pages « difficiles », doivent être lues. »

. Un spectateur : « Je suis perplexe, quant à cette écrasante responsabilité, attribuée aux politiques. Pour moi, la responsabilité – dont on ne parle jamais – c'est celle des « ultra riches » d'Algérie. Ils tenaient notamment, le journal « l'Echo d'Alger », qui vomissait les démocrates. Traitant le Maréchal Lyautey, de « salaud », lui, qui au Maroc, avait respecté les « indigènes ».

1962, fin de la guerre. 900 000 européens d'Algérie doivent partir, valises à la main... Par contre, je connais un ultra riche, boulevard Suchet, appartement de 300 m²... Lui, avait pris ses dispositions, dix ans plus tôt ! »

. Nils Andersson : « Votre remarque est pertinente. L'Algérie est une colonisation de peuplement, avec les rapports racistes que l'on connaît. Les milieux les plus riches défendaient leurs intérêts. Les différents gouvernements s'y sont pliés.

Quant au départ des européens d'Algérie... La Charte de la Soummam – en 1956 - principal document de la Révolution algérienne, leur reconnaissait toute leur place dans le futur état. Les Accords d'Evian, aussi. Ce qui a gangréné cette évolution et provoqué leur départ, c'est la politique de la terre brûlée de l'OAS. »

. Abdelati Laoufi, Association Génération 2010, Villejuif : « *La colonisation est un crime contre l'humanité* », un homme politique vient de nous le dire...
C'est intéressant que cette violence, commence à se dire.
Merci à l'association 4ACG pour la fraternité qu'elle propose. C'est une belle semence.

Ce film, il faut qu'il tourne dans les banlieues. Pourquoi ? Parce qu'il y a une attente extraordinaire pour s'entendre dire des choses que les gens ressentent. Ils le savent, mais quand c'est dit : cela fait du bien. Et cela permet d'avancer. »

. Une spectatrice : « *Je ne comprends pas très bien, pourquoi on ne voudrait pas qu'il y ait repentance, ni même honte... ?*

. Nils Andersson : « *Ce n'est pas ceux qui ont été « appelés » qui portent la responsabilité de cette guerre. Ils l'ont subi. Ils en souffrent, encore aujourd'hui. Donc, ils n'ont pas de repentance à avoir. Et au contraire, avec les moyens qu'ils avaient, ils se sont opposés. Beaucoup de valeurs ont été défendues. Et grandement. Que ce soient les avocats, les insoumis, les déserteurs, les réseaux de soutien, les éditeurs, les journaux... Il n'y a pas de repentance à avoir. Au contraire, le devoir de mémoire peut être plein de fierté. »*

. Un spectateur : « *Je suis plutôt d'accord avec madame, et pas trop avec vous ! Je suis né en 1954. En 95, Jacques Chirac a reconnu la responsabilité de l'Etat Français (Pourtant, c'était Pétain, un régime autoritaire) dans la rafle du Vél d'Hiv et la déportation des Juifs. On pourrait avoir une vraie parole présidentielle, aujourd'hui, pour reconnaître la dette que nous avons, vis à vis de l'Algérie et des Algériens. Cela ferait du bien à tout le monde. »*

. Nils Andersson : « *Bien sûr que la reconnaissance des crimes, est la première chose à faire. La reconnaissance de tout ce qu'a été, la colonisation. On est d'accord. Mais, cela n'implique pas, au sens où je l'entends, une repentance. On ne demande pas à la nation de se repentir. On demande à la nation, d'assumer ses responsabilités. Ce n'est pas la même chose. On n'est pas là pour s'autoflageller, on est là, au contraire, pour dire qu'on a compris cette leçon de l'histoire. Mais, il n'y a aucun crime à effacer, aucun crime à ignorer et à ne pas dénoncer. Là, on est d'accord. »*

. Une femme : « *A mon avis, la question, ce n'est pas la repentance, c'est la prise en compte et la mise en relation, avec ce qui se passe, aujourd'hui. D'abord, je voudrais saluer le réalisateur. C'est un très beau film, qui m'a bouleversée. Mais, il y a aussi autre chose chez ces anciens combattants qui refusent pour eux-mêmes, l'argent qu'on leur verse. Et qui le reversent - si j'ai bien compris - pour l'Algérie. Mais aussi, pour la Palestine. Ce côté actuel et engagé, vaut toutes les repentances. »*

. Stanislas Hutin, adhérent 4ACG : « *Dans nos activités, deux démarches essentielles ; les voyages en Algérie pour rencontrer nos anciens adversaires et nos interventions dans les Collèges et Lycées. »*

. Michel Berthelemy, adhérent 4ACG : « *Est-ce que cette mémoire que nous transmettons à un impact sur le présent ? C'est une question que je me pose. Quand mon grand-père racontait sa guerre de 39-40, je n'en avais rien à faire ! C'est pourquoi, après une présentation rapide, nous passons à la situation d'aujourd'hui. Ce qui se passe en Syrie. Ces réfugiés que personne ne veut accueillir. La Palestine... Nous relierons ces problèmes actuels à ce que nous avons vécu. C'est là que ça accroche avec les jeunes. Et, c'est passionnant. »*

www.retourenalgerie-lefilm.com